

Aux époux Besnard, à Rennes ; à Emile Prud'homme, à Nantes ; à l'abbé Massonneau, curé de Longué.

Quatre médailles de mille francs chacune :

A Jean-Baptiste Martin, à Fréjus ; à la dame veuve Joséphine Maréchal, à Viroflay ; aux époux Albertini, rue Niepce, 1, à Paris ; à Adolphe Liesse, à Saméon.

Dix-sept médailles de cinq cents francs à dix-sept personnes de divers départements.

Le prix Saurian, pour actes de vertu, d'une valeur de mille francs, a été attribué à Mlle Bournac, à Metz.

Six médailles de 300 fr. chacune ont été instituées par feu Mme Lasne, pour être données par l'Académie française : " de préférence aux plus pauvres, et autant que possible à ceux qui auront donné de bons exemples de piété filiale. "

L'Académie pouvant disposer cette année de dix médailles, elles sont attribuées.

A Elisa Clichy, à Janville ; à Emelie Hébert, à Saint-Cloud : aux époux Marcel, à Villegusien : à Florence Rauzier, à Florac ; à Catherine Lescarboua, à Labastide Villefranche ; à Ferdinand Jacquin, rue Meslay, 40, Paris ; à Henri-Charles Emile Bissilliat-Maret, rue du Maine, 3, Paris ; à Jean-Pierre Pépin, à Estables ; à Joséphine Cicéron, à Toulon ; à Rose Chérin, à Briollay.

Nous empruntons au récit des actes qui ont motivé les choix de l'Académie quelques notices ; ici nous n'avons que l'embarras du choix.

Marie-Joseph Besnard est le chef d'un modeste atelier de serrurerie, dont le produit suffisait à peine aux besoins de son ménage. Ces humbles ressources, il a voulu les partager avec de plus pauvres que lui. " Trésor de charité, disait le roi Stanislas, seul trésor qui s'augmente par le partage. " Le gain de la semaine, Besnard le distribue tous les dimanches aux malades, aux orphelins, aux infirmes, aux prisonniers, à tous ceux qui souffrent, tantôt les uns, tantôt les autres. Sa femme est associée depuis trente ans à cette œuvre de bienfaisance, patiente, assidue, vigilante, sans trace d'étalage, sans recherche d'émotion,